

# RAPPORT D'ACTIVITE

du Pôle Energie

2018

# Table des matières

---

I. Présentation du Pôle .....	3
II. Fréquence des réunions .....	6
III. Les avis rendus .....	6
IV. Auditions .....	7
V. Travaux et réflexions .....	7

# I. Présentation du Pôle

---

## 1. Fonctionnement

Le Pôle Energie est un organe consultatif chargé de remettre des avis en matière de politique énergétique à la demande du Gouvernement, à la demande de l'administration régionale de l'énergie, à la demande de la CWAPE ou d'initiative.

Le Secrétariat du Pôle Energie est exercé par le personnel du CESE Wallonie.

## 2. Composition

### 2.1. L'Assemblée et le Bureau

Le Pôle est composé de vingt-deux membres désignés par le Gouvernement :

- ✓ *six représentants des interlocuteurs sociaux, sur proposition du Conseil économique et social de Wallonie ;*
- ✓ *deux représentants des consommateurs résidentiels et un représentant des gros consommateurs ;*
- ✓ *deux représentants des pouvoirs locaux et un représentant des C.P.A.S, sur proposition respectivement de l'Union des Villes et Communes de Wallonie et de la Fédération des C.P.A.S. ;*
- ✓ *un représentant des associations environnementales reconnues en vertu du Code de l'Environnement et un représentant des associations actives dans le domaine de l'énergie ;*
- ✓ *quatre représentants des producteurs, dont un représentant des producteurs centralisés, un représentant des producteurs d'énergie renouvelable, un représentant des producteurs d'énergie à partir de cogénération de qualité et un représentant des auto-producteurs ;*
- ✓ *trois représentants des gestionnaires des réseaux de transport local et de distribution ;*
- ✓ *deux représentants des fournisseurs de gaz et d'électricité.*

### 2.2. Secrétariat

Le secrétariat assure les missions nécessaires au fonctionnement des différentes instances du Pôle. Il est composé de membres du personnel du CESE Wallonie :

- Fabienne DIDEBERG, Secrétaire
- Philippe COMPAGNIE, Secrétaire
- Yasmine HIJAZI, Secrétaire administrative

### 3. Mission

Conformément à l'article 51 §1er du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité, le Pôle est chargé de :

1. de remettre des avis, de formuler des observations, des suggestions, des propositions ou des recommandations, à la demande du Gouvernement ou d'initiative, portant, d'une part, sur des notes d'orientation du Gouvernement ou sur des questions de portée générale ou stratégique et , d'autre part, sur des avant-projets de décrets ou d'arrêtés à portée réglementaire qui concerne la matière de l'énergie ;
2. de remettre, à la demande de la CWAPE ou de la Direction générale opérationnelle Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie du Service public de Wallonie, un avis sur toute question ; qui lui est soumise par ces dernières.

Outre les missions spécifiques précitées, le Pôle est chargé d'effectuer toute autre mission qui lui serait confiée par décret ou arrêté.

### 4. Références légales

- Décret du 16 février 2017 modifiant le décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative et diverses dispositions relatives à la fonction consultative ;
- Décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité ;
- Décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz.

## Composition du Pôle Energie (situation au 31 décembre 2018)

Organisations	Membres effectifs	Membres suppléants
Représentant le CESE Wallonie	André LEBRUN	Sébastien LOISEAU
	Antoine BERTRAND	Bruno VANDEZANDE
	Pierre LAIGNEAUX	
	Lydie GAUDIER	Olivier BONFOND
	Olivier FLOHIMONT	Luc NORGA
	François SANA	Antoine DEDRY
Représentant les consommateurs	Auréli CIUTI	Anaïs TRIGALET
	Jean-Philippe DUCART	Stéphane DOCHY
	Michaël VAN BOSSUYT	Emilie BUTAYE
Représentant les pouvoirs locaux et les CPAS	Marianne DUQUESNE	Tom DE SCHUTTER
	Arnaud RANSY	
	Sabine WERNERUS	Hélène LELEUX
Représentant les associations environnementales et les associations actives dans le domaine de l'énergie	Arnaud COLLIGNON	Véronique MEEUS
	Benjamin WILKIN	J. D'HERNONCOURT
Représentant les producteurs		B. PHILIPPART de FOY
	Noémie LAUMONT	Nicolas SPIES
	Dimitri EGGERMONT	Sophie STAS
	Ann NACHTERGAELE	Laurent de MUNCK
Représentant les gestionnaires de réseau de distribution et de réseau de transport local	Isabelle CALLENS	Nicolas DE COSTER
		Luc WARICHET
	Julien DAMILOT	Cl. D'OUTREMONT
Représentant les fournisseurs de gaz et d'électricité	Vincent DEBLOCOQ	Julie OTJACQUES
	Michel GRANDJEAN	Annabelle JACQUET
Observateurs	Stéphane RENIER (CWaPe)	
	Cécile BARBEAUX (DGO <sub>4</sub> )	

## II. Fréquence des réunions

---

Le Pôle a tenu 10 réunions en 2018 :

- Le 27 février
- Le 15 mars ;
- Le 18 juin ;
- Le 29 août ;
- Le 9 octobre ;
- Le 18 octobre ;
- Le 23 octobre ;
- Le 15 novembre ;
- Le 3 décembre ;
- Le 11 décembre.

## III. Les avis rendus

---

1	ENERGIE.18.1.AV	<i>Projet de décret-programme</i>
2	ENERGIE.18.2.AV	<i>Compteurs intelligents</i>
3	ENERGIE.18.3.AV	<i>Programme UREBA exceptionnel</i>
4	ENERGIE.18.4.AV	<i>Transfert des compétences non réglementaires de la CWaPE à la DGO4</i>
5	ENERGIE.18.5.AV*	<i>Primes Rénovation PEB</i>
6	ENERGIE.18.6.AV**	<i>Décret sous-sol</i>
7	ENERGIE.18.7.AV	<i>Transfert de compétences en matière d'énergie à la Communauté germanophone</i>
8	ENERGIE.18.8.AV	<i>Réforme du système des certificats verts</i>
9	ENERGIE.18.9.AV	<i>Notification des accords de branche</i>
10	ENERGIE.18.10.AV	<i>Réseaux fermés professionnels, lignes directes et autoconsommation collective</i>
11	ENERGIE.18.11.AV	<i>Licence de fourniture de services de flexibilité</i>
12	ENERGIE.18.12.AV	<i>Simplification de la facture</i>

(\*) Avis rendu conjointement avec le Pôle Logement, (\*\*) Avis rendu conjointement avec le Pôle Aménagement du territoire et le Pôle Environnement

Le texte intégral de ces avis est disponible auprès du secrétariat ou sur le site du CESE Wallonie (<http://www.cesew.be>).

## IV. Auditions

---

Afin de présenter les projets soumis à consultation, les auditions suivantes ont été organisées :

- ✓ 27 février : M. Quentin FALMAGNE, déploiement des compteurs intelligents et de la flexibilité ;
- ✓ 18 juin : Mme Anne-France DEPIERREUX et M. Nicolas THISQUEN, programme UREBA Exceptionnel) ;
- ✓ 29 août : Mme Valérie GILLIAUX, collaboratrice du Ministre de l'Environnement, code de la gestion des ressources du sous-sol ;
- ✓ 31 août : M. Xavier NINANE, collaborateur du Ministre de l'Energie et M. Gauthier PIRON, collaborateur de la Ministre du Logement, primes rénovation logement et primes PEB ;
- ✓ 9 octobre : M. Nicolas THISQUEN et Mme Kristel GALLOY, transferts de compétences en matière d'énergie à la Communauté germanophone et réforme du système des certificats verts
- ✓ 15 novembre : Mme Anne-France DEPIERREUX, M. Frank GERARD et M. Nicolas THISQUEN, Licence de fourniture de services de flexibilité, notification des accords de branche, réseaux fermés professionnels, lignes directes et autoconsommation collective ;
- ✓ 3 décembre : M. Quentin FALMAGNE, simplification de la facture d'électricité.

## V. Travaux et réflexions

---

Le 18 juin, M. Luc Warichet (RESA) a présenté au Pôle le projet pilote « Merygrid ».